



Association de basketball de Gatineau

Assemblée général annuel (exercice financier 2022-23)

11 juillet 2024, 18h00

École du Plateau, 145 rue de l'Atmosphère, Gatineau, QC

Présences

Participants/Parents

Richard Levesque

Simon Laroche

Eric Giffard

Jon Coupland

Marc Kouassi

Isabelle Lambert

Emma Solange Mozou

Bénévoles

Sylviane Charrette

Ana Paula Bulhoes

Jean-Francois Roy

Eric Lutzuk

Entraîneurs

Ashton Martyn

Moussa Traore

Djenebou Sissoko

Patrick St-Onge

Adam Sissoko

Administrateurs

Rico Lavoie

Mary-Ann Levesque

Catherine Savard-Woods

Natalie Avoledo

Autres

Caroline Seguin, Ville de Gatineau

Ouverture de l'assemblée et constatation de la régularité de la convocation

Constatation que la publication de l'AGA a été faite selon les règles de la charte et publiée le 17 juin.

Convocation de l'assemblée est conforme au règlement de l'ABG.

Élection d'un président et secrétaire d'assemblée

Rico Lavoie se propose comme président de l'assemblée et Mary-Ann Levesque seconde.

Rico Lavoie propose Natalie Avoledo comme secrétaire et Catherine Savard-Woods seconde.

Vérification du droit de vote et de présence

Seulement l'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente va être mis au vote et seulement ceux ici aujourd'hui qui était présent lors de cette réunion ont le droit de vote pour cet item.

Il y a 9 personnes de présente aujourd'hui qui était présent lors de la dernière assemblée et qui ont le droit de vote sur le procès-verbal 2021-22.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Question 1

La réunion est pour l'exercice 22-23?

Rico Lavoie répond que oui, on est retard pour nos obligations annuels, la prochaine assemblée annuel standard avec élection sera pour 23-24 à l'automne.

Question 2

Les décisions aujourd'hui sont en rétroaction? Il n'y a rien qu'on peut être actionner aujourd'hui?

Rico Lavoie répond que c'est pour présenter les états financiers et présenter les rapports d'administration/direction et s'il y a quelque chose que vous voulez soumettre à l'assemblée on peut le faire ici pour l'an prochain.

L'ordre du jour a été proposé par Catherine Savard-Woods et Eric Lutzuk seconde, il a été adopté.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente (2022-23)

Rico Lavoie présente le procès-verbal du 13 mars 2024.

Aucune opposition procès verbale de 2022-23.

Richard Levesque propose l'adoption du procès-verbal.

Sylvianne Charrette seconde.

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente est adopté.

Rapport financier 2022-23

Mary-Ann Levesque présente le rapport financier 2022-23 préparé par le comptable. Elle explique que la tenue de livre était mieux détaillée que l'année d'avant mais que l'ABG travaille a avoir une tenue de livre plus détaillé pour 2023-24 et pour 2024-25 on utilise un logiciel de comptabilité ce qui nous permettra de corriger la situation.

Question 1

Pouvez-vous parler des budgets par programmes? Est-ce certains programmes sont rentables ou est-ce qu'il y en a qui ne le sont pas?

Mary-Ann Levesque explique que malheureusement on n'a pas ses informations pour 2022-23.

Rico Lavoie ajoute que même sans avoir les détails, la réponse est non, les Dragons font un déficit à chaque année, mais on n'a pas l'ordre de grandeur. Le programme mini basket fait des excédents ce qui font payer pour les autres programmes qui font des déficits. Le programme sports-études pour 22-23 a eu un excédant car on est passé de 19 à 31 élèves. Ce qui explique le bénéfice de 20 000 \$ pour cette année. Mais, pour l'année 23-24 le programme sport-études a probablement eu un déficit. En générale, le programme compétitif ne génère pas des excédents, mais le programme récréatif oui et c'est là où on va chercher l'argent pour couvrir les déficits.

Question 2

Quel est l'année fiscale?

Rico Lavoie répond c'est du 1 juin au 31 mai.

Question 3

Est-ce qu'on peut comparer que 'est-ce qui a été budgéter et dépense?

Rico Lavoie répond que non, mais pour cette année 2024-25 on va avoir des budgets pour pouvoir comparer qu'est-ce qui a été budgéter et réaliser.

Question 4

Ça va être présenter quand?

Rico Lavoie répond qu'en 23-24 il ne va pas avoir de budget mais il va avoir les dépenses bien détaillées. 24-25 va avoir un budget.

Question 5

Est-ce qu'il va avoir des changements de prix?

Rico Lavoie répond que oui, pour assurer la pérennité des programmes.

Question 6

Je ne vois pas la location des gymnases dans les dépenses?

Rico répond que c'est difficile de les voir dans l'état de compte car on n'a pas les détails. Les gymnases sont subventionnés par la ville pour les programmes Dragons et mini basket mais il faut payer 100% pour les gymnases de sport-études.

Question 7

Vous avez 3 programmes?



Rico Lavoie répond que oui, compétitif, récréatif et sport-études

Question 8

Est-ce qu'il y a un plan pour avoir les détails des finances par programme dans le futur?

Mary-Ann Levesque répond que oui, il devrait avoir des détails par programme et activités. On travaille avec une firme de comptabilité mettre le tout dans QuickBooks.

Question 9

Comment est-il juste que mon enfant paie pour d'autres programmes ? Du point de vue de la transparence, en tant que parent, je pense qu'il est important de fournir ces chiffres.

Mary-Ann fait savoir à tout le monde que nous devons également constituer un fonds d'urgence pour les situations imprévues comme la pandémie ou un procès. Le surplus ne sert pas nécessairement à subventionner un autre programme, mais à aider l'association à se développer. L'association essaie de développer les programmes et d'offrir plus de services pour le basketball dans la ville.

Question 10

Il y a beaucoup de rumeurs sur le fonctionnement de ce système. Les parents devraient voir les détails financiers car il existe des informations qui indiquent que certains enfants jouent gratuitement.

Rico Lavoie répond que non, certains parents entraînent et reçoivent une compensation pour cela et si un de leurs enfants joue, le coût de la participation de l'enfant pourrait être déduit de la rémunération du parent.

Question 11

Est-ce qu'il y a un standard de rémunération pour les entraîneurs?

Rico Lavoie explique que les entraîneurs de Dragons sont compensés de 3 000 \$ par équipes qui voyage. L'entraîneur chef décide comment diviser la compensation.

Question 12

Il y a eu des problèmes de compte de banques l'année passée. Est-ce que tout ça c'est réglé?

Rico Lavoie répond que oui, on a changé nos comptes dans une autre institutions et aucun argent a été perdu.

Rapport du président et de direction

Rico Lavoie décrit que l'année 2022-23 était une année de forte croissance pour l'ABG. Le nombre d'équipe en Dragons, le nombre d'inscriptions en mini basket et le nombre d'athlète en sport-études a augmenté. L'ABG a lancé des nouveaux programmes en Elite, nouveaux programmes d'été et de développement athlétique.



Pour le programme récréatif on a offert pour la première fois 3 sessions.

Pour le programme Dragons compétitifs, on a passé de 7 à 9 équipes.

Pour Gatineau Elite, on a passé de 3 à 7 équipes.

On a pris part dans la ligue d'été adulte de Cegep Heritage.

On a offert le développement de performance athlétique durant l'été.

Au niveau du programme haute performance, ont passé de 19 athlètes à 31.

On a fait des camps d'été.

Continuation du mandat des administrateurs

Rico Lavoie explique que le mandat des administrateurs a déjà été entamé et De facto ils ont continué pour l'exercice de 2023-2024 par les administrateurs en place donc il n'y a pas d'élection pour de nouveaux membres.

La prochaine élection sera à l'automne.

Affaires diverses soumises à l'assemblée

Question 1

Est-ce que vous allez remplacer tous les administrateurs ou est-ce que la moitié vont rester?

Rico Lavoie explique que d'habitude ce sont des mandats de deux ans et la moitié des membres sont en réélection à chaque AGA. Ceci va se passer à l'automne, certains vont avoir un mandat d'un an et d'autres de 2 ans.

Question 2

Par rapport à la charte, ou est-elle?

Rico Lavoie a expliqué qu'elle est sur le site web. Il va la mettre pour qu'elle soit plus facile à trouver. On veut aussi la renouveler dans le futur.

Question 3

Est-ce qu'il y a des choses qu'on peut changer plus vite comme la définition de membres?

Rico explique qu'on ne peut pas la changer avant la prochaine AGA.

Mme Seguin explique que tout changement de la charte doit être voté.

Question 4

Comment qu'on va savoir si on a un vote pour la prochaine AGA?



Rico Lavoie explique qu'avant la prochaine AGA on va demander à tout le monde qui revendique un droit de vote de s'inscrire.

Question 5

Est-ce qu'on regarde à améliorer les communications? MS Teams est compliqué.

Rico Lavoie explique qu'on essaye d'avoir quelqu'un dans le conseil responsable pour les communications car oui on a besoin des améliorations.

Question 6

Est-ce qu'on explore un groupe à Aylmer car il y a beaucoup d'intérêt.

Rico Lavoie explique que oui on explore ouvrir des groupes à Aylmer car la demande est forte.

Question 7

Si on peut mettre des délais dans la charte pour que la communication des tryouts et la déclaration des entraîneurs se fait plus tôt pour mieux s'organiser dans le futur.

Question 8

Est-ce qu'on sait qui va revenir comme entraîneur de sports-études?

Rico Lavoie explique qu'on est supposé d'entendre de l'école cette semaine le nombre d'élèves. La décision d'entraîneur va être prise lorsqu'on sait exactement combien d'élèves seront inscrit en sport-études.

Mary-Anne explique qu'il y aura une réunion en début d'année avec les parents pour en discuter des détails.

Question 9

Est-ce que les gyms de sports-études ont été choisi?

Rico Lavoie explique que oui on a reçu la confirmation de PAG et Centre Sportif.

Question 10

Est-ce qu'on envisage du transport pour sport-études?

Rico Lavoie explique que ça dépend du nombre d'élèves inscrit pour voir si c'est possible.

Clôture de la réunion

Proposée par Rico Lavoie, Catherine Savard-Woods seconde.